

Fryslan. Le Bilinguisme Serein

Fryslan

Par Lucas Goetz

Depuis quelques mois la question des identités et langues régionales fait son retour dans l'actualité. La revendication pour la co-officialité de la langue corse se heurte à une levée de boucliers à Paris où les responsables politiques restent inflexibles face aux demandes de l'exécutif corse. Le sujet demeure profondément clivant et idéologisé. Pourtant aux Pays-Bas la langue frisonne a obtenu en toute sérénité ce statut et cela prouve qu'une approche différente est possible.

Il ne faudra pas beaucoup de temps au voyageur arrivant en Fryslan (Friesland en néerlandais) pour saisir l'importance de la langue frisonne dans cette région au nord des Pays-Bas. Dès son arrivée, il entendra très vite cette langue plaisante, rappelant parfois l'allemand, parfois l'anglais. La langue est visible partout; sur les panneaux de signalisation, dans les magasins et sur les affiches publicitaires. En Fryslan le bilinguisme n'est pas un souhait mais un fait.

C'est en 1925 que Fedde Schurer, figure marquante du mouvement frison, dit dans un entretien : « Nous sommes frisons et nous sommes appelés par les voies divines à être frisons et à nous comporter en tant que frisons. Notre citoyenneté est néerlandaise mais dans l'âme nous sommes indépendants. Cela s'exprime le plus clairement par notre langue et c'est pour cela qu'elle occupe la première place dans notre lutte. Nous lui devons notre loyauté pendant toute notre vie ».

Ces mots furent prononcés lorsque le frison n'avait encore aucun statut juridique. Tout bascula le 6 novembre 1951, lors du « Kneppelfreed » (Vendredi des Matraques). Suite à un article de Fedde Schurer concernant le refus d'un juge d'entendre un témoin en frison, il fut lui-même convoqué au tribunal ce qui provoqua une manifestation qui se transforma rapidement en émeute.

En réaction à l'intervention musclée de la police, d'autres manifestations furent organisées dans la région afin de réclamer « des droits égaux pour tous, aussi pour les petits peuples ».

Comprenant rapidement que les revendications linguistiques ne portaient en elles aucun séparatisme, le gouvernement instaura deux commissions chargées d'étudier et de faire

évoluer la question linguistique en Fryslan. Deux lois, sur l'usage du frison dans les tribunaux et dans l'enseignement furent adoptées en 1955 et 1956 respectivement. Depuis le droit a constamment évolué, élargissant et renforçant la position institutionnelle et juridique du frison.

En 2014 le parlement néerlandais a adopté à la quasi-unanimité la « loi sur l'usage de la langue frisonne ». Elle établit que les langues officielles en Fryslan sont le frison et le néerlandais et crée un « Organe pour la langue frisonne » qui a les compétences juridiques pour protéger et promouvoir le frison. Chaque habitant de Fryslan a également le droit de s'adresser aux instances officielles et dans les tribunaux soit en frison, soit en néerlandais.

Juridiquement, la protection de la langue frisonne tombe à la fois sous la responsabilité de l'Etat néerlandais et de la région Fryslan. La région est dotée de moyens importants pour mettre en œuvre la loi sur la langue frisonne. Par exemple, elle a développé le 'Deltaplan Frysk', un plan ambitieux ayant un budget de 21,3 millions d'euros pour soutenir différentes initiatives qui renforcent la langue régionale, entre autres dans le domaine de l'éducation mais aussi dans les nouvelles technologies.

L'attitude tolérante et volontariste des gouvernements néerlandais ne ressemble en rien à la politique des gouvernements successifs français. En France les langues régionales sont vues comme se situant en dehors de la république, de laquelle émane une identité nationale linguistiquement homogène. Aux Pays-Bas la conception de l'identité est plurielle, ou comme disait la reine Maxima lors d'un discours : « *L'identité (unique) néerlandaise n'existe pas* ».

« Le frison est vu comme étant une langue qui fait partie intégrale des Pays-Bas » nous explique Sybren Posthumus, député du Fryske Nasjonale Partij (parti autonomiste) à l'assemblée régionale frisonne. « Il y a aux Pays-Bas une longue histoire de tolérance envers les minorités, notamment envers les minorités religieuses ».

Posthumus fait également référence au fameux « Poldermodel » néerlandais qui privilégie le dialogue et le compromis au lieu de la confrontation et les rapports de forces pour régler les questions sociales.

« Aux Pays-Bas on cherche toujours à prendre en compte ceux qui pensent différemment et de négocier afin de trouver un accord. Ça se passe ainsi pour les syndicats et les employeurs mais il y a toujours également eu des compromis dans la politique et pour les minorités ».

Lorsque le président de l'assemblée corse, Jean-Guy Talamoni, prononça son discours

d'investiture en langue corse cela provoqua des kyrielles de mises en garde contre cette « menace pour l'unité de la République ». Pour Jean-Pierre Chevènement, la reconnaissance du Corse entraînera << un éclatement de l'espace national ». Christophe Barbier reprend le même ton alarmiste dans un édito lorsqu'il écrit que « Il serait tragique que les Corses... devinssent en leur pays auteurs de troubles identitaires, voire de guerre civile ».

« On n'aborde absolument pas cette question de la même façon » dit Posthumus. « Dans notre assemblée régionale une majorité des membres parlent en frison. Cela inclut des membres de tous les partis, de tous les bords politiques. Absolument personne ne parle d'une désintégration de la nation ou de séparatisme quand quelqu'un s'exprime en frison. Depuis 1951 le frison a acquis un certain statut et dans la politique néerlandaise il y a un large consensus autour de cette question ».

Alors qu'à Paris la crainte existe que la reconnaissance des langues et identités régionales entraînera inévitablement un rejet de l'identité française au profit des identités locales, le contraire s'est produit en Fryslan. La reconnaissance de la langue a donné lieu à une relation apaisée entre les communautés linguistiques et a créé une situation où la population vit sereinement ses identités multiples.

Un rapport récent présenté à l'assemblée régionale indique qu'en Fryslan il n'y est plus question de « lutte des langues ». Une large majorité des frisons indique ne pas avoir une attitude négative envers la langue néerlandaise et les Pays-Bas. Tout au contraire, une grande partie des frisons a à la fois un sentiment d'appartenance à la communauté linguistique néerlandaise et frisonne.

« De nombreuses personnes se sentent à la fois frisons et néerlandais » confirme Posthumus. « Les gens sont conscients que la région fait beaucoup pour maintenir la langue frisonne et donc ils n'y a pas de crainte que la langue va disparaître dans un avenir proche. Et il n'y a certainement pas de sentiment de rejet envers le néerlandais, qui n'est pas perçu comme une menace. Tout au contraire, pour une très vaste majorité, le néerlandais fait intégralement parti de leur identité ».

Tout n'est évidemment pas parfait en Fryslan et ici aussi on assiste à un déclin (relatif) du nombre de locuteurs de la langue régionale. Le parti de Sybren Posthumus milite afin de renforcer la position du frison dans les écoles, les médias et dans l'espace public. Néanmoins il s'agit souvent d'améliorer ce qui est déjà en place.

Ayant beaucoup voyagé en France, Sybren Posthumus est au courant des difficultés

éprouvées par ceux qui défendent leurs langues régionales. Il est pourtant admiratif face à l'énergie déployée par les militants.

« J'ai vu dans les régions françaises beaucoup d'initiatives venant de la population ; les écoles, les événements culturels et les festivals. Je vois beaucoup de motivation et c'est vraiment regrettable que Paris savonne la planche. En Fryslan c'est le contraire ; le gouvernement soutient la langue mais je pense vraiment que la population devrait prendre plus d'initiatives ».

La Fryslan prouve une fois de plus que la question des langues régionales est avant tout un problème idéologique et non un problème de moyens. Les revendications des mouvements régionaux en France et du mouvement frison sont quasi identiques. La différence se trouve au niveau des Etats et de leurs conceptions de l'identité nationale. L'Etat néerlandais n'a jamais cherché à imposer une identité homogène à la population et a toujours accepté que les différentes identités font partie intégrale du pays.

L'Etat néerlandais et la région Fryslan forment un partenariat autour de l'objectif commun de sauvegarder et promouvoir la langue frisonne. Alors qu'en Alsace une nouvelle page institutionnelle va s'ouvrir, la Fryslan nous rappelle l'importance d'une forte institution régionale pour sauvegarder la langue régionale. Elle nous montre qu'un bilinguisme serein est possible afin que pendant de longues années encore les Frisons vont pouvoir se dire '*Praat mar Frysk*' (parlons donc frison).